

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 27 AOUT 2016 LIMOGES A 18 HEURES**

**Présents :** Jean-Jacques Dupuis, Gérard Godet, Marie Janssen, Jacques Bailly, De Sousa José, Nicolas Andrieux, Etienne Dubroeuq, Marcel Leroy, Alain Kumm, Thierry Bazire, Jacques Caris, Patrick Michaut, Pascal Moreira, Sylvie Rahal, Christian Le Fevre, Yves Andrieux, Claude Gabach, Jean-Pierre Barbaste, Léon Jourdain, Bernard Bourgeois

**Observateur :** Claude Bruhier (représentant la 1<sup>e</sup> région)

**Absents :** Christian Sgombri, Carl Ginfray, Gérard Thil, Gilles Bergeron, Jean-Jacques Ruet, Hubert Quintin, Gilles Penot, José Delplace, Patrick Kreiss, Pierre Bonometti

M. Jean-Jacques Dupuis, président national, souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il justifie le changement du jour de ce CA, prévu initialement le samedi matin et organisé donc ce vendredi à 18h, afin de permettre à tous d'être présents le lendemain lors de l'arrivée des pigeons, qui compte tenu des conditions climatiques, seront lâchés à Châteauroux distant de 125 km ; Nicolas Andrieux et Jean-Jacques Dupuis ayant pris la décision la veille vue la chaleur annoncée. De même, le CA décide de procéder au lâcher à partir de 7h si cela est possible ; le but étant que les pigeons arrivent !!

Mme Janssen procède à l'appel : le président national déplore l'absence du représentant de la 2<sup>e</sup> région qui n'a encore assisté à aucun C.A. depuis la dernière élection et qui, de ce fait, ne peut rapporter les décisions aux colombophiles de sa région que par le seul compte rendu.

M. J.J Dupuis demande qu'il soit observé une minute de silence en mémoire de M. Hervé Fardoux, vice-président de la région Nord Pas de Calais, décédé récemment, homme discret mais très efficace lors des manifestations régionales et nationales.

**Rapport de M. Yves Andrieux**, président de la 12<sup>e</sup> région et organisateur du Championnat de France des régions.

Il souligne l'excellent état des pigeons qui lui ont été expédiés. Seule la 2<sup>e</sup> région n'a pas expédié de pigeons malgré les relances. Ce qui est dommage pour les amateurs de la région. De nombreux entraînements ont été effectués sur 4 et 5 km avec une vigilance accrue à cause des faucons pèlerins. Malheureusement, au bout du 8<sup>e</sup> entraînement à 40 km, malgré un bon départ, sur 180 pigeons lâchés, seuls 50 ont regagné le colombier.

Aussi M. Andrieux envisage pour l'an prochain de faire plusieurs groupes pour les entraînements. Plusieurs présidents de régions et participants interviennent faisant le même constat : des pertes inexplicables. Tous se disent très satisfaits du site animé par Nicolas, très bien tenu et très complet.

**Approbation du procès verbal du CA du 19 mars 2016**

Le CA approuve à l'unanimité le procès verbal du 19 mars 2016.

M. Barbaste a fait remarquer qu'il n'y figure pas dans ce PV que le congrès national est protégé et qu'il ne peut y avoir d'autres manifestations ce jour là (cela figure dans le règlement). Il en sera de même pour le Championnat de France des régions. Ce point est donc rajouté dans le Procès verbal.

**Point des finances**

M. Gérard Godet fait le point sur les finances au 16 août 2016 : fond disponible 435 246.79 €  
Il donne le détail des différents placements répartis à la Caisse d'Epargne et à la Banque Postale.

**Cooptation de Christian Sgombri** à la chambre d'appel nationale suite à la démission de M. José Taquet.

M. Sgombri est élu à l'unanimité. Cette décision sera ratifiée à l'assemblée générale à Thionville.

Le poste de recherches scientifiques reste vacant.

M. De Sousa propose de rechercher un colombophile expert dans ce domaine, il pourrait être parrainé pour l'aider dans sa tâche. Il sera lancé un appel via internet. M. Jourdain doit aussi contacter l'un de ses adhérents, pharmacien de profession.

### **Congrès de Tarbes**

Bilan financier : malgré de nombreux visiteurs, une belle tombola, le bilan est déficitaire de 3 440.91 €(somme prise en charge par la FCF)

Manque de stands, subventions annoncées et non honorées, manque de pigeons d'amateurs de renom pour la vente expliquent ce déficit.

### **Congrès de Thionville**

M. Pascal Moreira représentant la 6<sup>e</sup> région fait le point sur l'organisation du congrès.

Tout se déroulera sur le même site et est en bonne voie.

Rendez-vous sera pris à la mi septembre pour faire un point sur place. M. Jean-Jacques Dupuis se rendra à Thionville, visitera les salles et fera un point avec les représentants de la Municipalité.

### **Devis pour la rénovation de la façade du siège social de la FCF**

M. J.J Dupuis rappelle qu'il s'agit d'un des points qui avaient été inscrits dans le programme de l'équipe qui s'était présentée aux dernières élections. Plusieurs chefs d'entreprise ont été contactés, reçus à la FCF. Il fait part des 3 devis retenus, il s'est fait assister par M. Cadart chef d'entreprise spécialisé dans la couverture toiture, et président sportif de la Fédération Nord Pas De Calais qui était présent et a apporté son aide technique fort appréciable.

3 devis sont distribués :

- Rénovation de la façade
- Changement des fenêtres du 2<sup>e</sup> étage et du grenier
- Réfection de la toiture

Après avoir examiné en détail les 3 devis il est décidé à l'unanimité de refaire : toiture, façade et menuiserie.

Pour la toiture on pourra profiter de l'échafaudage du ravalement de la façade.

Coût total : 42 219 €

La Mairie de Lille accorde une subvention de 1 800 €pour la façade.

La FCF autofinancera les travaux par ses propres fonds, afin de ne laisser aucune dette à la fin du mandat.

Une autorisation de travaux sera déposée en Mairie de Lille.

### **Concours national du Centenaire**

Il avait été prévu de l'organiser en 2017 pendant la saison, en juin. E. Dubroeuq et J.J. Dupuis ont présenté un projet et après discussions, vu le risque d'organiser 2 manifestations quasi-identiques la même année (Roye et Limoges) et de ne pas avoir le retentissement attendu, il est décidé de le reporter en 2018 avec lâcher à Verdun dans le cadre du championnat de France des régions. Les pigeons seront hébergés à Roye et pris en charge par le Colombier Royal de Roye sous la responsabilité de Hervé Velut, président du groupement de la Somme.

**Le Championnat de France des régions** sera donc organisé en 2017 comme cette année en 12<sup>e</sup> région par M. Andrieux Yves à Limoges.

### **Livret du meilleur jeune colombophile**

Il sera présenté par Nicolas Andrieux au congrès de Thionville.

M. Yves Andrieux fait part du travail important fait par Nicolas, et le peu d'aide reçue d'autres colombophiles.

### **Dossier des rapaces** par M. Bourgeois

Suite au courrier adressé au Ministère de l'Agriculture et au Ministère de l'Ecologie, aucune réponse n'est parvenue à ce jour à la FCF malgré une relance.

Cette démarche (3<sup>e</sup> courrier) sera renouvelée à laquelle nous joindrons tous les témoignages de destructions de pigeons voyageurs qui sont parvenus à la FCF avec les photos.

M. Dupuis a demandé que ce problème soit mis à l'ordre du jour de la réunion de la FCI afin que cela soit débattu au niveau européen. Il faudrait se rapprocher de la LPO. Une réunion des membres de cette commission pourrait se faire par téléphone, évitant ainsi des déplacements onéreux.

### **Championnat du Monde**

219 pigeons ont été lâchés à Tours soit 450 km à 7h40 par fort vent de Nord. Un seul pigeon est arrivé le soir à 20h23 et seulement 10 pigeons étaient constatés le lendemain jusque 11h. Peu d'informations sont données par les organisateurs. Il restait lors de la course finale 3 pigeons français dans la catégorie senior (P. Michaut, Roland Mignon et J.J. Dupuis) et 6 pigeons chez les juniors (David Rougier, Jérôme Hottin, Raphaël Barroso, Terry Wissoque, Gaëtan Marquillies et Georges Roussel). Jean-Jacques Dupuis, José De Sousa et Marcel Leroy représentaient la France lors de l'arrivée.

### **Championnat d'Europe**

Belle manifestation à Mira et de bons résultats pour les Français. Jean-Jacques Dupuis et Alain Kumm ont représenté la FCF et ont noté la qualité de l'organisation. Les résultats sont publiés dans le Bulletin National.

### **Tour de France Colombophile**

M. Marcel Leroy dresse le bilan du Tour de France. C'est une manifestation très positive, tous les participants ont été très motivés, le seul bémol fut le temps, des étapes ont dû être annulées. Beaucoup de médias étaient présents au départ et à l'arrivée de chaque étape.

### **Contrôle anti-dopage et coût** par M. Alain Kumm

M. J.J Dupuis rappelle les décisions prises lors du dernier CA : faire participer au niveau financier pour moitié par l'organisateur et pour moitié par la FCF étant donné le coût très élevé (+ de 500 €).

Cette décision a violemment été dénoncée par quelques organisateurs de concours de la 1<sup>e</sup> région. Il est vrai qu'annoncée un peu tardivement, les organisateurs de concours n'ont pas eu la possibilité de trouver une solution pour trouver le financement nécessaire, ce qui ne sera pas le cas en 2017 pour tous ceux qui souhaitent effectuer des contrôles dopage. Il est rappelé que seuls quelques organisateurs (rares) demandent des contrôles et donc pourquoi faire supporter par tous les colombophiles ces coûts. L'organisateur qui le souhaite peut très bien prévoir le nombre de contrôles qu'il jugera nécessaire et peut prévoir éventuellement le financement en incluant le coût dans le prix de base de mise en loges.

L'organisateur qui mettra par exemple en loges 20 000 pigeons, à 5 centimes du pigeon disposera de 1 000 € pour financer 4 contrôles.

Nous n'avons pas souhaité augmenter la cotisation de chaque amateur ni limiter le nombre de contrôle par groupement ou région et nous restons sur cette position, décide le CA.

Il est également rappelé que si le laboratoire d'Afrique du Sud est cher, il est le seul censé analyser tous les produits interdits.

Nous venons également d'apprendre que le laboratoire de Gand avec qui nous travaillions a arrêté sa collaboration.

A. Kumm fait part des ses avancées auprès du laboratoire de Lyon. Les analyses sont plus poussées et leurs honoraires restent corrects compte tenu des recherches approfondies (corticoïde – arsenic). Des résultats sont en attente sur d'autres produits dopants.

M. Kumm soulève le problème des sanctions.

En Belgique, la sanction est de 36 mois et 1 000 € d'amende. Il propose d'appliquer la même sanction en France et en cas de récidive une interdiction de jouer : 60 mois et 2 500 € d'amende. La commission des statuts sera saisie.

M. De Sousa précise que dès l'instant où l'on devient colombophile on adhère aux règlements. Nos statuts sont approuvés par le Conseil d'Etat. Notre règlement intérieur est aussi accepté par le Ministère de l'Intérieur. Toutes modifications de nos statuts doivent passer par ces autorités. La gestion de la colombophilie Française nous a été déléguée par la loi de la République.

La proposition de M. Kumm est mise au vote.

**Elle est approuvée à l'unanimité.**

M. J.J Dupuis salue l'arrivée de Nicolas Andrieux qui a procédé à la mise en loges des pigeons du Championnat de France.

Nicolas est chaleureusement remercié pour tout le travail qu'il a effectué.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Dupuis remercie l'assistance, lève la séance après avoir donné rendez-vous le lendemain matin pour l'arrivée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président National et la Secrétaire générale ont signé après lecture.

*La Secrétaire Générale*

*Le Président National*

*Marie JANSSEN*

*Jean-Jacques DUPUIS*